



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENU LE 20 MAI 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Mont-Saint-Michel, tenue le 20 mai 2025, à la salle du conseil située au 94, rue de l'Église, à compte de 19h00, sous la présence de Monsieur André Trudel, maire.

PRÉSENCES

Étaient présents :

- **Mesdames** : Manon Cadieux et Mélanie Larente, conseillères;
- **Messieurs** : Aurèle Cadieux et Pascal Bissonnette, conseillers, formant le quorum du conseil.

Également présent :

- **Madame**: Francine Lévesque, directrice générale et greffière-trésorière par intérim.

MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est 19h15, le maire André Trudel ouvre l'assemblée.

25-05-402

POINT 1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller, M. Aurèle Cadieux,
et résolu à l'unanimité par les membres du conseil présents :

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE

25-05-403

POINT 2
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2025

Il est proposé par le conseiller M Aurèle Cadieux,
Et résolu à l'unanimité par les membres du conseil présents,

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 2025 soit adopté.

ADOPTÉE

25-05-404

POINT 3
ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2024

Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024 ont été présentés aux membres du conseil municipal lors d'une rencontre du 5 mai 2025, en présence de Mme Audrey Bellehumeur, CPA auditrice.

Après en avoir pris connaissance, les membres du conseil procèdent à l'adoption des états financiers.

Il est proposé par le conseiller M Pascal Bissonnette,
Et résolu à l'unanimité par les membres du conseil présents,

QUE les états financiers au 31 décembre 2024 soient adoptés.

ADOPTÉE

POINT 4
FINANCE

25-05-405

POINT 4.1 – CONSIDÉRATION DES COMPTES

Proposée par M. Aurèle Cadieux, conseiller,
Et résolue à l'unanimité des membres présents :

QUE la liste des comptes à payer, le registre des salaires et le relevé de la carte Mastercard au 20 mai 2025 soient acceptés.

La directrice générale et greffière-trésorière adjointe confirme la disponibilité des crédits budgétaires pour procéder aux paiements.

ADOPTÉE

25-05-406

POINT 4.2 – DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

Proposée par M. Aurèle Cadieux, conseiller,
Et résolue à l'unanimité des membres présents :

QUE Mme Francine Lévesque, directrice générale et greffière-trésorière adjointe, soit autorisée à effectuer les paiements des dépenses incompressibles dès leur réception, et ce, dans la limite des montants budgétés.

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim confirme la disponibilité des crédits nécessaires au paiement.

ADOPTÉE

**POINT 5
CORRESPONDANCE**

La correspondance est acceptée telle que présentée.

**POINT 6
ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

25-05-407 POINT 6.1 – CONTRAT DE TRAVAIL DE L'EMPLOYÉ NO 47 AU POSTE DE JOURNALIER

ATTENDU qu'après discussion et examen du contrat de travail de l'employé no 47 au poste de journalier, les membres du conseil, ayant pris connaissance des termes, approuvent ledit contrat.

Il est proposé par le conseiller Pascal Bissonnette,
Et résolu à l'unanimité par les membres du conseil présents :

QUE le contrat de travail soit approuvé avec une période de probation de trois mois.

ADOPTÉE

25-05-408 POINT 6.2 – FACTURATION HYDRO-QUÉBEC – BIBLIOTHÈQUE

Il est proposé par le conseiller Aurèle Cadieux,
Et résolu à l'unanimité par les membres du conseil présents,

QUE la facturation Hydro-Québec soit transférée au nom de la municipalité de Mont-Saint-Michel à compter du 1er juin 2025.

ADOPTÉE

25-05-409 POINT 6.3 – DÉMISSION DE MME MÉLANIE LARENTE, CONSEILLÈRE

ATTENDU que Mme Mélanie Larente a remis sa lettre de démission avec effet au 30 avril 2025 ;

Le conseil municipal en prend acte et remercie Mme Larente pour son engagement et son service.

Il est proposé par M. Aurèle Cadieux, conseiller
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la démission de Mme Mélanie Larente soit acceptée.

ADOPTÉE

**POINT 7
URBANISME**

25-05-410 POINT 7.1 – BRANCHEMENT D'EAU AU 106, 8^E RUE

Après analyse approfondie de la demande relative au branchement d'eau au 106-8e rue, la municipalité accepte la proposition du citoyen de fournir le tuyau et les accessoires nécessaires pour un montant de 5 000 \$ avant taxes,

CONSIDÉRANT que si les travaux étaient effectués par la municipalité, le coût estimé serait d'environ 25 000 \$.

Il est proposé par le conseiller M Aurèle Cadieux,
Et résolu à l'unanimité par les membres du conseil présents,

QUE le conseil accepte cette solution avantageuse pour la municipalité.

ADOPTÉE

**POINT 8
COMPTES RENDUS**

Le maire présente un rapport détaillé des réunions et rencontres auxquelles il a assisté.

**POINT 9
SERVICE INCENDIE**

25-05-411

POINT 9.1 – UNITÉ MOBILE NON CONFORME

Il est proposé par le conseiller M Pascal Bissonnette,
Et résolu à l'unanimité par les membres du conseil présents,

QUE l'unité mobile ne répondant pas aux normes soit envoyée au ferrailleur Latreille pour un montant de 300 \$.

ADOPTÉE

**POINT 10
LOISIRS**

À titre informatif seulement :

10.1 Le comité du camp de jour organise une activité de financement qui se tiendra le vendredi 16 mai 2025, aux 4 Stops à Mont-Saint-Michel.

L'objectif est d'amasser des fonds pour financer les sorties et activités spéciales des enfants inscrits au camp de jour.

**POINT 11
VOIRIE**

**POINT 11.1 – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PONCEAUX RANG 1
MOREAU**

À titre informatif seulement :

Pier-Luc Pouliot, ingénieur municipal de la FQM, informe que la demande d'aide déposée dans le cadre du volet « Rétablissement » du PAVL a été refusée, les tronçons concernés n'étant pas admissibles.

**POINT 11.2 – RENCONTRE ZOOM – MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ
PUBLIQUE**

Discussion concernant le 2e ponceau du rang 1 Moreau et la fermeture de la route.

POINT 11.3 – RENCONTRE ZOOM – MAMH

Mme Véronique Bélisle et M. Pierre-Hugo Monette ont abordé les possibilités d'aide financière.

25-05-412 POINT 11.4 – ABAT-POUSSIÈRE

Dépôt d'une soumission pour l'épandage d'abat-poussière.

Il est proposé par le conseiller M Aurèle Cadieux,
Et résolu à l'unanimité par les membres présents,

QUE le conseil approuve la soumission et procède à l'épandage d'abat-poussière.

ADOPTÉE

25-05-413 POINT 11.5 – APPEL D'OFFRES POUR LE NIVELAGE DES CHEMINS DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par le conseiller M Pascal Bissonnette,
Et résolu à l'unanimité par les membres du conseil présents,

QUE le conseil procède à un appel d'offres pour le nivelage des chemins municipaux.

ADOPTÉE

25-05-414 POINT 11.6 – FOSSÉ RANG 4 GRAVEL

À la suite d'un débordement sur le chemin du rang 4 Gravel, des fossés seront creusés pour faciliter l'évacuation de l'eau.

Il est proposé par le conseiller M Aurèle Cadieux,
Et résolu à l'unanimité par les membres du conseil présents,

QUE le conseil approuve les dépenses relatives aux travaux d'excavation et aux ponceaux.

ADOPTÉE

POINT 12 VARIA

POINT 12.1 – MOIS DE L'ARBRE

La municipalité a offert des arbres au parc du village le samedi 17 mai de 9 h à midi.

POINT 12.2 – TONDEUSE

Des soumissions ont été demandées pour l'achat d'une tondeuse.

25-05-415

POINT 12.3 – NOMINATION D’UN NOUVEAU REPRÉSENTANT À LA RIDL

Il est proposé par le conseiller M Aurèle Cadieux,
Et résolu à l’unanimité par les membres du conseil présents,

QUE M. Pascal Bissonnette soit nommé représentant à la RIDL pour la municipalité de Mont-Saint-Michel.

ADOPTÉE

**POINT 13
PÉRIODE DE QUESTIONS**

POINT 13.1 – PRÉOCCUPATIONS CONCERNANT L’ÉTAT DU LAC GRAVEL

Plusieurs citoyens ont exprimé leurs inquiétudes relatives à l’état environnemental du lac Gravel, notamment :

1. Une baisse marquée et constante du niveau d’eau ;
2. La présence possible d’algues bleu-vert (cyanobactéries) ;
3. Des préoccupations liées à l’état de la frayère et aux impacts sur la biodiversité aquatique.

Les citoyens sollicitent l’intervention ou l’accompagnement du conseil afin d’évaluer la situation et, le cas échéant, de recommander des mesures correctives.

Le maire rassure la population en confirmant que ces demandes sont prises en considération et qu’une réponse sera apportée sous peu.

POINT 13.2 – QUESTIONNEMENT SUR LA CIRCULATION D’EAU DU PONCEAU DE LA MONTÉE LAC GRAVEL

La circulation d’eau se fait présentement de manière satisfaisante.

25-05-416

**POINT 14
LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller M Aurèle Cadieux,
Et résolu à l’unanimité par les membres du conseil présents,

QUE la séance soit levée à 21 h 50.

ADOPTÉE

ANDRÉ TRUDEL
Maire

FRANCINE LÉVESQUE
Directrice générale, secrétaire-
trésorière par intérim

Je, André Trudel atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

ANDRÉ TRUDEL, MAIRE